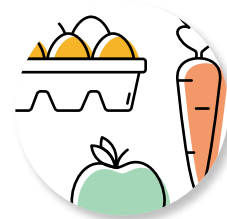


NOS ACTIONS

L'AIDE ALIMENTAIRE

L'AIDE ALIMENTAIRE EST UN VOLET FONDAMENTAL DE L'AIDE À LA PERSONNE.



PLUSIEURS MODES DE DISTRIBUTION ADAPTÉS AUX PERSONNES ACCUEILLIES

Les Restos du Cœur ont mis en place plusieurs types d'aides alimentaires : la distribution de paniers-repas équilibrés à cuisiner chez soi, une aide spécifique pour les bébés, et des repas chauds distribués dans la rue ou dans les centres pour ceux qui n'ont pas de toit.

LA DISTRIBUTION ACCOMPAGNÉE

La principale activité en matière d'aide alimentaire est la distribution de paniers-repas équilibrés à cuisiner chez soi. L'aide alimentaire n'est pas seulement une réponse au problème de nutrition mais une occasion d'échanger, de créer du lien social dans un cadre convivial. C'est aussi bien souvent le point de départ pour d'autres propositions d'aide à l'insertion. L'amélioration permanente des pratiques reste une préoccupation constante des Restos. Dans ce sens, les bénévoles ont la possibilité d'assister à diverses formations sur l'accueil et l'accompagnement.

LA DISTRIBUTION DE REPAS CHAUDS

Toute l'année, des repas chauds sont préparés et servis sur des activités de rue. Ces actions visent à maintenir le lien social mais elles répondent également à des besoins de première nécessité. Les repas chauds peuvent être servis à tout moment de la journée :

- dans des points chauds et des hébergements d'urgence ;
- dans la rue à l'aide de dispositifs mobiles : les camions et bus du Cœur (cf. page 32). L'accueil y est inconditionnel et aucun justificatif n'est demandé, ni carte, ni inscription. Depuis quelques années, les Restos du Cœur travaillent à l'amélioration des réponses à apporter aux besoins des personnes qui ne sont pas en mesure de confectionner leur repas, faute de logement, ou d'aménagements nécessaires dans leur lieu de vie.

DES PRINCIPES FONDATEURS ET AFFIRMÉS POUR FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES ACCUEILLIES

Ce sont toutes ces différentes aides de qualité apportées en matière d'alimentation qui participent activement à l'insertion des publics accueillis en favorisant les échanges pour lutter contre l'isolement, en faisant émerger les besoins de toute nature, en réorientant vers d'autres activités d'aide à la personne tout en développant une attitude positive en matière d'alimentation.

UN ACCUEIL INCONDITIONNEL, TOUTE L'ANNÉE

L'aide alimentaire ne connaît pas d'inter-

ruption mais la priorité est donnée aux plus démunis pendant la période de l'année la plus critique : de début décembre à fin mars. Pour suivre les familles dans leurs démarches de réinsertion et assurer une continuité de cette aide, un très grand nombre de centres d'activités reste ouvert toute l'année.

L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL

Il est essentiel que l'aide alimentaire apportée participe à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas et à la santé. C'est pourquoi les Restos s'assurent à la fois de la qualité des produits distribués et de la capacité des familles accueillies à en tirer le meilleur parti.

Pour cela, l'association procède de manière permanente à l'analyse de la gamme des produits en relation avec les besoins des personnes accueillies. Les Restos veillent en particulier à proposer des produits frais dans les centres (fruits et légumes frais, produits laitiers...).

LES ACTIVITÉS AUTOUR DE LA CUISINE PERMETTENT DE CRÉER DES LIENS ET FAVORISENT L'ACCOMPAGNEMENT

Les activités autour de la cuisine regroupent les ateliers babycook, les ateliers cuisine et les tests gustatifs. Aujourd'hui 50 associations départementales ont un atelier cuisine.

De nombreuses équipes de centres se mobilisent pour proposer des animations autour de la cuisine : conseils, partages de recettes, animations autour des produits, ateliers cuisines pour les adultes mais aussi spécifiques pour les bébés...

Grâce à ces ateliers, les produits distribués aux Restos du Cœur sont mis en valeur et sont quelques fois une découverte pour les personnes accueillies.

171

millions de
repas distribués



Depuis trois ans, chaque année, nous éditons un livre de recettes thématiques que nous offrons aux personnes accueillies pour mieux cuisiner les denrées reçues. Des affiches de recettes et des vidéos de cuisine sont également produites et permettent aux bénévoles dans les associations départementales d'animer, de développer des activités autour de la cuisine.

Le développement de celles-ci concourt à sensibiliser les personnes accueillies à l'équilibre alimentaire, mais aussi aux enjeux de l'alimentation durable (cuisine de saison, produits locaux, anti-gaspi...).

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS

Les Restos sont très soucieux de la qualité des produits distribués et y consacrent des moyens importants. De la prise en charge des produits jusqu'à la distribution aux personnes accueillies, tout est mis en œuvre pour garantir le respect des bonnes pratiques d'hygiène et ainsi proposer des produits sains et qualitatifs.

DES ÉQUIPES SENSIBILISÉES ET FORMÉES

Les bonnes pratiques d'hygiène font partie des préoccupations des équipes des Restos qui veillent quotidiennement à l'entretien des locaux, au respect de la chaîne du froid, au respect des dates limites de consommation. De nombreux outils et supports de formations ont été développés et sont utilisés chaque année par un réseau de bénévoles experts qui accompagnent les équipes sur cette thématique.

UN ACCOMPAGNEMENT PAR UN PROFESSIONNEL DU SECTEUR

Par ailleurs, depuis plus de 10 ans les Restos font appel à un prestataire extérieur indépendant pour les épauler dans l'animation et dans le suivi de l'hygiène. Il aide au cadrage des pratiques, à la formation et surtout réalise chaque année plus de 400 visites sur sites pour accompagner en situation les équipes à la mise en œuvre des bonnes pratiques.

DES MATÉRIELS PROFESSIONNELS SONT ÉGALEMENT MIS À DISPOSITION DES ÉQUIPES

Petits matériels et consommables pour

le lavage des mains, lavage des sols, le reconditionnement des produits...mais aussi de plus gros matériels nécessaires au maintien de la chaîne du froid (camions frigorifiques, chambres froides, armoires réfrigérées...). Avec la crise Covid-19 : masques, gants, gels hydro alcoolique, hygiaphones et sacs sont venus compléter la panoplie afin de poursuivre la distribution dans le respect des gestes barrières.

PROVENANCE DES DENRÉES

ACHATS EN GROS AUPRÈS DE FOURNISSEURS

Une partie (30%) des denrées fournies et livrées aux associations départementales (AD) est achetée par l'Association nationale directement auprès d'industriels. Celles-ci sont ensuite acheminées vers les différents centres d'activités de chaque AD. Ces achats s'effectuent chaque année en tenant compte des prix proposés, de la qualité des produits et de la fiabilité des fournisseurs: plus de 80% du budget consacré aux achats est utilisé auprès d'entreprises françaises. De nombreux appels d'offres sont ainsi effectués chaque année.

En 2022-2023, cela a représenté environ 65% du budget alimentaire de l'association (30% du tonnage).

Les Restos se sont fixé quatre objectifs majeurs en la matière :

- négocier au mieux les prix grâce à un référencement des fournisseurs (appel d'offre, négociation, recherche d'opportunité) ;
- effectuer des tests gustatifs systématiques sur tous les nouveaux produits ;
- répondre aux attentes des personnes accueillies tout en privilégiant l'équilibre nutritionnel des repas ;
- optimiser les flux de livraison et de stockage.

SUBVENTIONS EN NATURE DE L'UNION EUROPÉENNE EN FRANCE

À la suite de l'intervention de Coluche devant le Parlement européen en février 1986, le Conseil européen a ouvert en 1987 les frigos de surplus de la Communauté européenne : le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) est institué. Remplacé en 2014 par un nouveau programme FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis) en vigueur jusqu'en 2021, celui-ci est maintenant fusionné dans un grand Fonds Social Européen. Ce nouveau fonds est désormais appelé FSE+.

En France, quatre grandes associations bénéficient de ce programme : la Croix-Rouge, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur. En 2022-2023, cela a représenté 35% du budget alimentaire de l'association (22% du tonnage). ■



QU'EST CE QUE LE SOUTIEN EUROPÉEN À L'AIDE ALIMENTAIRE ?

UN OUTIL ESSENTIEL

Le Soutien européen à l'aide alimentaire (SEAA) est un outil essentiel pour venir en aide aux plus démunis en France et en Europe. Bien qu'il ne représente qu'une part très faible du budget européen, il constitue aujourd'hui le principal levier de lutte contre la grande pauvreté à l'échelle de l'Union Européenne, en permettant de financer l'achat de denrées et des biens de première nécessité. Initialement issu de « l'ouverture des frigos de l'Europe » demandée par Coluche au milieu des années 80, il est devenu le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) entre 2014 et 2021. Il est intégré depuis 2022 au Fonds Social Européen + (FSE+).

SON BUDGET

Son budget est renforcé jusqu'en 2027 et sera particulièrement indispensable dans les mois à venir, pour répondre aux besoins des personnes accueillies, alors que le coût des denrées alimentaires explose.

Pour les Restos du Cœur, le SEAA représente près d'un repas sur quatre distribués. ■

869

millions d'euros
entre 2021 et 2027
pour la France

DON ALIMENTAIRE

Afin de couvrir la diversification des besoins et de diminuer les achats, les Restos du Cœur poursuivent, depuis 2013, une stratégie de développement des dons alimentaires.

Les équipes sollicitent les différents acteurs du secteur alimentaire susceptibles de faire des dons, dans un esprit de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'adhésion à la mission de l'association: venir en aide aux plus démunis. Des dons sont ainsi récupérés auprès des producteurs agricoles, des industriels agroalimentaires, des grandes enseignes de distribution ou encore auprès des particuliers.

Ainsi, en 2022-2023, toutes opérations confondues, ce sont un peu plus de 70 000 tonnes de denrées et produits d'hygiène qui ont été collectés et redistribués.



DES DÉMARCHES AUPRÈS DE TOUTE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

DONS EN NATURE DES ENTREPRISES, PRODUCTEURS, CONSOMMATEURS, TOUS CONCERNÉS

Depuis de très nombreuses années, les bénévoles des Restos récupèrent des denrées alimentaires pour venir en aide aux personnes démunies. Les associations départementales ont ainsi tissé des liens avec les entreprises agroalimentaires et magasins de leur territoire afin de récupérer leurs invendus et ainsi apporter de la diversité dans les produits proposés aux personnes accueillies.

Afin de répondre aux besoins toujours plus importants des plus démunis, il est nécessaire de se développer sur chacune des sources de dons alimentaires:

- les producteurs et coopératives agricoles: le besoin en fruits et légumes frais est important ;
- les industriels agroalimentaires: de nombreux produits alimentaires bruts ou transformés peuvent y être récupérés ;
- les entrepôts de la grande distribution: des volumes conséquents ne sont pas envoyés aux magasins pour différentes raisons ;
- les MIN (Marché d'Intérêt National) et les grossistes ;
- les magasins: des ramasses des invendus sont organisées quotidiennement auprès des grandes surfaces afin de collecter des produits dont la date limite de consommation (DLC) ou la date de durabilité minimale (DDM) est proche ;
- les collectes auprès des particuliers: les équipes bénévoles sont présentes en magasin pour permettre aux clients de donner les produits de leur choix aux Restos du Cœur.

DES NOUVEAUX MODES DE DON POUR LES AGRICULTEURS

En plus des dons classiques que les producteurs agricoles peuvent faire directement aux Restos du Cœur, il existe depuis 2013 un dispositif fiscal qui permet aux producteurs de lait de faire don d'une part de leur production à une association de leur choix, par l'intermédiaire de leurs entreprises laitières. Le lait issu de ces dons est ainsi transformé en produits finis par l'industriel et remis à l'association. La campagne de don de lait 2022 a permis aux Restos du Cœur de collecter 1,7 million de litres de lait, grâce à la générosité de plusieurs centaines d'agriculteurs et à l'appui de la filière laitière.

Sur le même principe, depuis 2014, les éleveurs avicoles peuvent, grâce à la mobilisation de la filière, faire don d'une partie de leur production d'œufs au bénéfice des Restos via leur centre d'emballage, et bénéficier d'un avantage fiscal.

1,7

*million de litres
de lait collectés*

DÉFISCALISATION

Tout don en nature d'un magasin, d'une entreprise agroalimentaire ou d'un producteur agricole permet de bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 60% du prix de revient des produits donnés. En plus de contribuer à une mission d'intérêt général, un don peut donc être intéressant fiscalement.

LES ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES SOLLICITÉES

De nombreuses entreprises du secteur agro-alimentaire contactent spontanément les Restos pour leur proposer un don de denrées. Le professionnalisme et le maillage de la chaîne logistique permettent de récupérer tout type de volume, de quelques kilos à plusieurs camions, et de les redistribuer aux personnes accueillies lorsque les dates de consommation le permettent.

Les équipes bénévoles entretiennent souvent des liens sur la durée avec les entreprises du secteur afin de bénéficier régulièrement de leurs invendus. Face à la nécessité de développer le don alimentaire et compte tenu des volumes importants qui peuvent être récupérés auprès de ces entreprises, des équipes de prospection dédiées se sont mises en place ces dernières années pour aller à la rencontre des donateurs potentiels. Des entrepôts spécifiques au don ont été créés afin de traiter d'importants volumes.

LES ENTREPÔTS DE LA GRANDE DISTRIBUTION : UNE SOURCE DE DONS IMPORTANTE ET QUALITATIVE

Les plateformes logistiques qui livrent les magasins représentent une source de dons en nature qu'il ne faut pas négliger. Très régulièrement, des denrées sont sorties des stocks destinés aux magasins pour diverses raisons et peuvent être récupérées par les associations. Comme pour les dons issus des entreprises agroalimentaires, les volumes peuvent être importants et les DLC ou DDM suffisamment éloignées pour que les produits soient distribués dans les temps.

LA RAMASSE : UNE RÉCUPÉRATION DES INVENDUS QUI RESTE UNE SOURCE DE DON IMPORTANTE

Les bénévoles des Restos du Cœur récupèrent chaque jour des produits auprès des magasins de proximité et des grandes surfaces. La ramasse évite le gaspillage de produits alimentaires encore consommables mais souvent destinés à la destruction car retirés de la vente en raison de la proximité des dates limites (DLC ou DDM). L'expérience acquise par les équipes des Restos au fil des années a permis d'améliorer les pratiques de collecte afin de garantir la qualité des produits récupérés lors de la ramasse et le bon déroulement du transport et du tri. Cette activité traditionnelle de l'association se voit confortée par la concrétisation en 2016 de la loi Garot anti-gaspillage. La mise en place d'une convention type, négociée au niveau national par les associations et les grandes surfaces, et validée par le ministère de l'Agriculture, permet de sécuriser encore la récupération d'invendus. En 2022-2023, ce sont ainsi près de 25 000 tonnes d'invendus qui ont été récupérées par les Restos du Cœur auprès des points de vente, soit plus d'un tiers de l'ensemble des dons en nature.

UNE STRUCTURE LOGISTIQUE ADAPTÉE

Pour les dons de volumes importants, des solutions de stockage et de redistribution ont dû être mises en place. À cet effet, plusieurs « entrepôts d'opportunité » et « plateformes régionales » existent dorénavant et permettent de faciliter la logistique, d'être plus réactifs en termes d'acceptation des dons et donc de les partager régionalement ou nationalement. Le fonctionnement de



© ERIC PATIN

ces entrepôts dédiés aux dons se démarque en intervenant en amont de la chaîne de distribution permettant d'approvisionner les entrepôts des associations départementales qui alimenteront ensuite les centres. Ces entrepôts réceptionnent désormais près d'un tiers des volumes de dons en nature récupérés par l'ensemble de l'association.

LES COLLECTES ALIMENTAIRES : UNE MOBILISATION AU RENDEZ-VOUS

Les collectes alimentaires auprès des particuliers permettent aux Restos du Cœur de distribuer des produits variés et de qualité. Leur organisation demande un investissement important des équipes.

LA COLLECTE NATIONALE, LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Chaque année début mars, la collecte nationale des Restos du Cœur mobilise les équipes bénévoles qui vont à la rencontre des donateurs particuliers dans les magasins de proximité et les grandes surfaces. Devenu incontournable, cet événement permet d'assurer en partie l'approvisionnement des distributions alimentaires durant l'été.

C'est un moment de solidarité au cours duquel de nombreux bénévoles d'un jour, recrutés via un site internet dédié (collecte.restosducoeur.org) viennent prêter main-forte.

Grâce à cette mobilisation et à celle des donateurs, du 3 au 5 mars 2023, ce sont plus de 8 700 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène qui ont été collectées par plus de 88 000 bénévoles. Le développement des volumes issus de la collecte nationale est un enjeu majeur pour les Restos du Cœur, et les efforts doivent être poursuivis pour collecter davantage.

De nombreuses entreprises partenaires se mobilisent chaque année pour faciliter la collecte en magasin, mettre à disposition des moyens de transport et prêter main-forte aux équipes de bénévoles d'un jour.

DES COLLECTES LOCALES POUR COMPLÉTER LA COLLECTE NATIONALE

Les associations départementales organisent également une ou plusieurs collectes alimentaires locales dans l'année. Comme pour la collecte nationale, les équipes Restos se placent en entrée de magasin et en sortie de caisse et font part de leurs besoins spécifiques aux clients qui peuvent ainsi profiter de leurs courses pour faire un don en nature à l'association. ■

8 700

tonnes collectées

lors de la collecte nationale 2022 dans près de 7 500 magasins

L'INSERTION ET L'ACCOMPAGNEMENT

MAINTENIR LE CAP POUR SORTIR LES GENS DE LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES.

Face à la diversité des visages de la pauvreté, notre association a développé un éventail d'actions visant à soutenir, accompagner et aider à surmonter la pauvreté sous toutes ses formes.

Malgré une année difficile marquée par l'inflation, les Restos ont su rester présents pour rencontrer et accompagner toujours davantage de personnes sur leurs différents lieux d'accueil.

Nous ne sommes pas seuls dans cette entreprise ; nous avons la chance de collaborer avec des partenaires qui financent nos initiatives, nous ouvrent des portes, réalisent des actions et prestations et nous accompagnent dans notre mission.

L'exercice 2022/2023 a été marqué par l'ambition de revenir au niveau d'activité que nous avions avant la crise sanitaire.

C'est aussi un exercice durant lequel nous avons gardé le cap concernant nos projets structurants comme la démarche « qualité alimentaire pour les gens de la rue », le développement de projets locaux, l'évolution de nos outils de suivi, de formation et des parcours, « ambition petite enfance »... ■

2333
*lieux d'accueil
Restos*



***Les parcours des personnes
dans les centres d'activités***

p. 30



***De la rue au
logement***

p. 32



***Les départs
en vacances***

p. 44



***L'insertion
par l'emploi***

p. 36



L'estime de soi

p. 46



***Le soutien à la
recherche d'emploi***

p. 38



***L'accès aux droits
sociaux, à la justice et
à la santé***

p. 47



La petite enfance

p. 39



***L'accompagnement
budgétaire et
microcrédit***

p. 50



***Les ateliers de français
L'accompagnement
scolaire***

p. 40



***L'inclusion
numérique***

p. 51



***L'accès à la culture,
aux loisirs, et au
cinéma***

p. 42



***Les jardins de
proximité***

p. 52

LES PARCOURS DES PERSONNES DANS LES CENTRES D'ACTIVITÉS



Durant la campagne 2022-2023, près de 1,3 million de personnes accueillies ont franchi la porte d'un centre d'activités des Restos du Cœur. C'est 18% de plus qu'en 2021-2022. Plus que jamais, la mise en œuvre de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation des personnes accueillies dans les centres reste un enjeu crucial, au cœur des missions sociales des Restos.

PARTOUT DANS LES CENTRES, PROPOSER DES PARCOURS POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES

Les centres d'activités sont les lieux Restos les plus nombreux. Ils permettent la mise en œuvre des aides à la personne en faveur du parcours des personnes accueillies aux Restos du Cœur : accueil, écoute, inscription, orientation, activités d'accompagnement (soutien à la recherche d'emploi, départs en vacances, ateliers de français, inclusion numérique, aide alimentaire...). Ces lieux rassemblent 1988 centres d'activités fixes et 58 centres itinérants en 2022-2023.

LA CRÉATION DU SERVICE « PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN CENTRES D'ACTIVITÉS » - PPACA

Créé en janvier 2022 au Pôle Insertion et Accompagnement, ce service a pour objectif d'accompagner les équipes pour **structurer et faciliter les étapes du parcours** que les Restos proposent à **toutes les personnes accueillies**, dans tous les centres d'activités, qu'ils soient fixes ou itinérants. Ce parcours dépend de la capacité des Restos à proposer une aide

à la personne qui soit globale, articulée, coordonnée et respectueuse des besoins de la personne accueillie.

Missions du Service PPACA :

- Mieux connaître l'organisation (espaces, temps) et le fonctionnement (équipes bénévoles) des centres d'activités, en lien avec le parcours des personnes accueillies.
- Accompagner les équipes en délégation régionale et dans les associations départementales pour :
 - Améliorer l'accueil, en accompagnant l'animation des coins café.
 - Renforcer l'écoute, bienveillante et sans jugement.
 - Développer l'orientation : outiller les bénévoles pour leur permettre d'identifier les besoins des personnes accueillies et pour leur proposer des orientations vers des accompagnements, si les personnes accueillies le souhaitent.
 - Encourager le développement des centres itinérants, ainsi que l'animation d'espaces petite enfance.

LES CENTRES ITINÉRANTS : RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES TERRITOIRES

Lorsque les personnes accueillies ne peuvent se rendre dans un centre d'activités « fixe » Restos du fait de l'éloignement, d'une situation d'isolement, sans moyens de locomotion..., le centre itinérant se déplace vers elles. En tant que centre d'activités à part entière, il apporte l'aide alimentaire, et pour répondre aux demandes exprimées par les personnes

1988

centres d'activités
fixes

accueillies, il propose des activités d'aide à l'autonomie et au lien social, par exemple : vestiaire, conseil budgétaire, microcrédit personnel, inclusion numérique, accès aux droits sociaux... mais pas uniquement. En effet les Restos sont souvent le seul interlocuteur des personnes accueillies dans la semaine. Le centre itinérant joue un rôle de lien social.

Le nombre de centres itinérants en activité progresse à chaque campagne. Ils étaient au nombre de 26 en 2020-21, puis de 44 en 2021-22, les centres itinérants actuellement opérationnels sur le terrain sont au nombre de 58. Le nombre de centres itinérants a donc plus que doublé en 2 ans. C'est le signe d'un fort besoin pour ces dispositifs d' "aller vers", au plus proche des besoins des personnes accueillies. C'est aussi la marque d'un solide dynamisme de la part des équipes bénévoles sur le terrain.

LE COIN CAFÉ : UN ESPACE D'ACCUEIL, D'ÉCHANGES ET DE CONVIVIALITÉ AU SEIN DES CENTRES D'ACTIVITÉS

Les bénévoles y sont à l'écoute des personnes accueillies. On y trouve des boissons chaudes ou froides, des biscuits ou viennoiseries... Les personnes accueillies peuvent y exprimer un besoin et y trouver des informations sur le fonctionnement du centre et les aides à la personne qui y sont proposées. Au plan des missions sociales des Restos, le coin café contribue à l'information et à l'orientation des personnes accueillies.

Les coins café qui étaient en activité à fin avril 2023 dans les centres d'activités sont au nombre de 1506. C'est quasiment le

doublé par rapport à fin avril 2022 au sortir du covid-19 (792 coins café). Les équipes bénévoles se sont ainsi fortement mobilisées pour permettre à près de deux tiers des centres d'activités de pouvoir accueillir les personnes au coin café.

L'AMBITION « ORIENTATION », LA GRANDE PRIORITÉ DÈS LA 38ÈME CAMPAGNE

On sait que près de **2 personnes accueillies sur 3 n'ont pas été informées lors du 1er accueil de l'existence des activités d'aide à la personne** proposées dans leur centre d'activités, au-delà de l'aide alimentaire⁽¹⁾.

L'ambition vise à développer l'orientation aux Restos à travers différents axes. **La 38ème campagne a permis de relancer le 2ème RDV avec les personnes accueillies** pour leur redonner un espace **d'échange** et **d'écoute**, les **informer** sur les aides à la personne du centre, **échanger** avec elles pour **détecter des besoins** et leur répondre en proposant des **orientations** se concrétisant par une mise en relation : en interne vers des bénévoles référents d'activité, ou à l'externe vers des partenaires identifiés : services publics et associations.

A la fin de la période d'hiver 22-23, 48% des personnes inscrites durant la campagne ont été rencontrées dans le cadre d'un 2ème RDV.

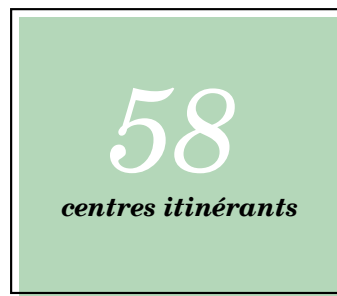
FOCUS SUR L'EXPÉRIMENTATION « DÉMARCHÉ ORIENTATION » DANS LES CENTRES D'ACTIVITÉS

Pour généraliser l'orientation dans les centres et aller au-delà du 2ème rdv,

une expérimentation s'est tenue entre décembre 22 et juin 23, avec les équipes de centres des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Elle a permis de développer de nouveaux outils pour :

- Informer les personnes accueillies sur les activités de leur centre;
- Réunir les meilleures conditions d'écoute et d'orientation dans le centre;
- Soutenir les bénévoles membres de l'équipe orientation dans leurs missions. ■

⁽¹⁾ Enquête de l'Observatoire des Restos « Écoute des besoins et des attentes des personnes accueillies dans les lieux Restos »



DE LA RUE AU LOGEMENT



DE LA RENCONTRE À UN LOGEMENT, UN PANEL D'ACTIVITÉS DANS LE RESPECT DE LA DIGNITÉ.



En France, 4 millions de personnes ne sont pas ou sont mal logées⁽¹⁾. Aux Restos du Cœur 45 % des personnes inscrites à l'aide alimentaire ont déclaré leurs difficultés face au logement. Une problématique réelle et impactante au quotidien !

Depuis leur création, les équipes des Restos ont déployé une diversité d'activités de la rue au logement, dans le but de fournir des réponses adaptées à la variété des publics et aux besoins identifiés sur leur territoire. Offrir un duvet et un repas chaud, écouter pour rompre l'isolement, orienter vers l'accès aux droits et aux soins, accueillir pour une mise à l'abri, accompagner pour gérer son logement, etc., telles sont les actions mises en œuvre par des bénévoles et des salariés qui contribuent tout au long de l'année à favoriser le parcours des personnes de la rue au logement.

De la rencontre en maraude à l'accompagnement en logement individuel, les équipes offrent un panel complet d'aide aux personnes en difficulté de logement. Dans toutes ces actions, le respect de la dignité des personnes demeure une préoccupation centrale.

LES ACTIVITÉS DE RUE

L'inconditionnalité et l'anonymat sont les principes forts des activités de rue. Toute personne peut se présenter, sans justificatif ou inscription préalable. Cette approche favorise à la fois l'accès et la rencontre indispensable pour accompagner les personnes dans un parcours d'aide. Les équipes « gens de la rue » des Restos

coordonnent leur action avec les autres acteurs de l'urgence sociale, notamment les samu sociaux, le 115-SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) et l'ensemble des partenaires locaux.

LES MARAUDES

L'objectif de la maraude se résume en deux mots : « Aller-vers ». Aller à la rencontre des plus isolés, entretenir une relation et veiller sur eux, telle est la mission des 27 maraudeurs qui sillonnent les rues depuis 2002, avec plus d'une centaine de sorties chaque semaine. Quand on vit dans la rue, il est parfois difficile de trouver la force ou l'envie de venir chercher de l'aide. Les maraudeurs ont un rôle social et fondamental pour les personnes vivant dans la solitude et l'isolement.

LES CAMIONS ET LES BUS DU CŒUR

Les camions/bus du cœur sont la plus ancienne des activités « gens de la rue » des Restos. Des rendez-vous sur des points fixes permettent des moments de rencontre et des temps de convivialité. Autour d'un repas à consommer sur place, ils sont l'occasion de proposer des réponses à des besoins essentiels en offrant des produits permettant de lutter contre les rigueurs climatiques, et ce tout au long de l'année (textiles, vêtements, eau, etc.). Ils sont aussi des lieux qui permettent des actions socio-culturelles telles que la distribution de livres, la mise en place d'ateliers de français, des jeux pour les enfants, des propositions de sorties et des aides pour l'accès aux droits.

2 060 000

contacts sur les activités rue

2 020 000

repas distribués sur l'année

97

activités de rue sur toute la France

⁽¹⁾28^e rapport sur l'état de mal-logement en France en 2023, Fondation Abbé Pierre.

LES ACCUEILS DE JOUR

Se poser dans un lieu chaleureux, convivial et sécurisant afin de trouver une écoute et une réponse aux besoins de première nécessité, loin du stress de la vie de la rue : les accueils de jour (ADJ) ont été créés dans les années 90. Les Restos y proposent des services permettant de couvrir des besoins primaires tels que l'accès à l'hygiène (sanitaires, douches, buanderie...), mais aussi des activités d'aide à la personne : écoute, orientation et accompagnement (aide juridique, ateliers de français, ateliers numériques, permanences de partenaires...).

LES RESTOS CHAUDS

Partager un petit-déjeuner, un déjeuner ou un dîner gratuit autour d'une table, dans un espace convivial, les « Restos chauds » sont des lieux abrités qui accueillent principalement des personnes isolées. Ils permettent de revivre la convivialité d'un repas en toute simplicité, en proposant notamment des activités culturelles, des concerts ou des permanences d'accès au numérique.

ACTION GRAND FROID/CANICULE

Grâce à notre plan contre les rigueurs climatiques, nous pouvons venir en aide et dans l'urgence à des personnes victimes d'épisodes climatiques extrêmes. Cette année, il aura permis de fournir aux personnes à la rue, 320 000 produits de lutte contre le froid : duvets, chaussettes, parkas, polaires, bonnets, gants, sacs à dos. À cela s'ajoute la distribution de bouteilles d'eau et de gourdes tout au long de l'année, et plus particulièrement en période estivale.

L'HÉBERGEMENT

Disposer d'un toit est une étape indispensable du parcours des personnes en insertion sociale. De l'urgence à la stabilisation en passant par la réinsertion, chaque type d'hébergement répond par ses missions et ses actions aux besoins spécifiques des personnes accueillies en s'appuyant sur un accompagnement individualisé.

L'accueil est inconditionnel. Si le ménage dispose de ressources, une participation financière lui sera demandée et calculée en fonction de ses moyens et de sa com-

position familiale.

Cette année, 310 bénévoles et 86 salariés se sont mobilisés au quotidien pour accueillir et accompagner les 1 079 personnes hébergées, dont 92 enfants.

L'HÉBERGEMENT COLLECTIF

Centre d'hébergement d'urgence, lieu à vivre, centre d'hébergement de stabilisation, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, hôtel social. Les 10 structures collectives des Restos du Cœur, mettent à disposition 274 places à l'année : 92 008 nuitées ont été réalisées. Leur mission principale consiste à répondre à des situations urgentes en offrant des prestations de première nécessité (mise à l'abri, couvert, hygiène, sécurité).

Le principe de continuité est privilégié et permet d'accompagner dans le temps les personnes dans leur parcours et dans leur accès au logement. Au-delà de l'accompagnement personnalisé, ce type de structure permet une vie de groupe, des moments de convivialité, des instances d'expression, des activités collectives. Cette dynamique favorise le lien, le partage, l'insertion sociale.

L'HÉBERGEMENT EN DIFFUS

Afin de diversifier les solutions d'hébergement pour accueillir la pluralité des ménages, dont des familles avec enfants ou des personnes avec animaux, 140 appartements en ALT (Allocation logement temporaire) complètent le dispositif d'hébergement aux Restos.

Cette modalité d'accueil permet aux ménages de se mettre en sécurité puis de retrouver progressivement un cadre de vie autonome tout en bénéficiant d'un suivi régulier et d'un accompagnement adapté à leur parcours.

LE LOGEMENT

Au sein des Restos, le logement est dit « accompagné ». L'accompagnement est la clé de voûte dans l'accès, l'appropriation et la stabilité dans le logement. Les Restos s'efforcent d'accueillir des ménages pour lesquels l'accès « classique » à un logement est rendu difficile. 166 bénévoles et 33 salariés sont mobilisés au quotidien. Cette année, 1 142 personnes ont été logées dans les différents dispositifs, dont 538 enfants.



L'INTERMÉDIATION LOCATIVE (IML)

Le modèle d'intermédiation locative (IML) repose sur le principe de la sous-location. Dans ce dispositif, les Restos sont les locataires en titre et sous-louent les logements à des ménages en situation précaire qui deviennent "sous-locataires". À ce titre, ils paient les charges locatives et le loyer (après déduction des aides au logement).

Une fois les situations stabilisées, il est possible de faire glisser les baux au nom du ménage accompagné, en fonction des attentes des personnes et des possibilités avec les bailleurs.

LES RÉSIDENCES SOCIALES

Cinq résidences sociales accueillent de quelques mois à deux ou trois ans des personnes rencontrant des difficultés socio-économiques et les accompagnent vers un logement autonome.

Ces petits immeubles sont constitués de logements meublés et disposent pour certains d'équipements collectifs. ■

2221

personnes
accompagnées en
hébergement ou
logement, dont
630 enfants

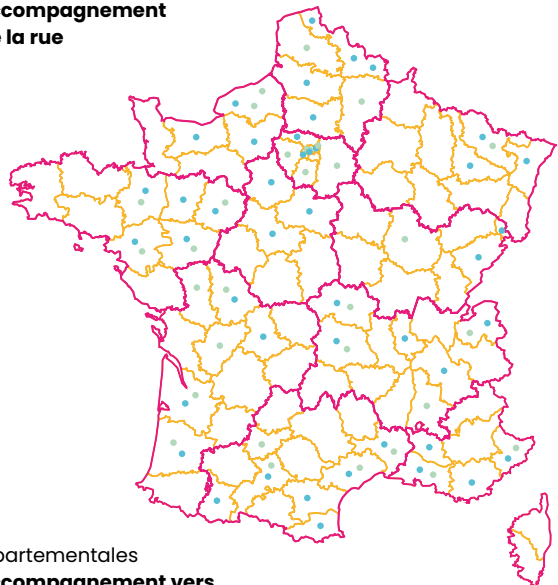
LA PÉNICHE DU CŒUR

Créée il y a 28 ans, la péniche Waliby amarrée en plein cœur de Paris, accueillait chaque soir de manière inconditionnelle 53 hommes majeurs isolés et sans abri. Aujourd'hui, les Restos du Cœur font leurs adieux au Waliby et sont heureux d'accueillir, au pied de la gare d'Austerlitz, une nouvelle péniche baptisée « Véronique », en hommage à Véronique Colucci, disparue le 6 avril 2018.

La nouvelle péniche « Véronique » permet un meilleur accueil des personnes hébergées : ouverture 24h/24, offre de trois repas par jour, espaces de convivialité, etc. Au-delà de la mise à l'abri, les équipes de bénévoles et salariés de la Péniche participent activement au parcours d'insertion des personnes dans le temps selon le principe de continuité. Accueillis dans l'urgence sans condition, les 70 hommes peuvent se poser le temps que leur situation s'améliore et qu'une solution adaptée à leur projet de vie leur soit proposée. Les profils sont divers (travailleurs pauvres, jeunes en rupture, chômeurs de longue durée, migrants, etc.). La problématique logement est certes le motif d'entrée mais de nombreux freins connexes sont à lever pour aider les personnes à sortir de la précarité : administratif, linguistique, emploi, santé, isolement, numérique, etc. Cette nouvelle péniche permet de renforcer l'action sociale en offrant du temps et un accompagnement personnalisé vers l'autonomie.

Les Restos du Cœur remercient pour leur soutien Pathé, Lidl, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Conseil régional d'Ile-de-France, la Ville de Paris, ainsi que tous les partenaires et donateurs qui ont permis à ce projet de voir le jour. ■

- Associations départementales proposant **un accompagnement pour les gens de la rue**



- Associations départementales proposant **un accompagnement vers un logement ou un hébergement**

SE REMOBILISER, SE FORMER : FOCUS SUR LES TREMPLINS DU CŒUR.

De nombreuses personnes accueillies recherchent un emploi ou une formation. Pour répondre à ce besoin, « Les Tremplins des Restaurants du Cœur » leur proposent des passerelles vers l'emploi.

Ces actions s'adressent à toutes les personnes accueillies de tous nos lieux d'accueil. Les personnes orientées vers les Tremplins y trouvent un accompagnement renforcé pour retrouver une dynamique positive pour sortir de l'isolement, appréhender un emploi et devenir autonome.

Deux types d'actions sont proposées :

- **Les parcours de mobilisation renforcée** vers l'emploi, destinés aux personnes les plus éloignées, en recherche de projet professionnel et souhaitant prendre le chemin du marché du travail.
- **Les parcours de professionnalisation**, destinés aux personnes ayant l'envie de se former et monter en compétences sur des métiers où les entreprises peinent à recruter.

Cette année, les Tremplins se sont déployés sur le Tarn-et-Garonne, le Rhône, l'Île-de-France, l'Orne, les Bouches-du-Rhône. L'an prochain, d'autres territoires vont se mobiliser pour co-construire des parcours : le Loir-et-Cher, le Puy-de-Dôme, la Seine-et-Marne, les Côtes d'Armor, la Loire-Atlantique... ■

62 %

*de sorties
positives*

